

PV du Bureau

Réunion du 27 octobre 2017 à 18h30 – District du Jura

Présents : Mrs BUATOIS, Denis JACQUES, François FRAICHARD, Jean-Louis MONNOT, Michel SORNAY, Nicolas THABARD et Alain BOUVIER

Excusé : M. Didier VINCENT.

Validation et accord de dérogation du Bureau :

Suite à diverses demandes de dérogation le bureau accorde à :

- SAINT-LAURENT : (demande féminine) la dérogation sollicitée

Ce club a reçu une notification précisant les conditions de cette dérogation

Assemblée Générale :

Les Membres du Bureau définissent les derniers réglages pour l'AG

1. Liste des interventions du point divers (PEF, FAFA, Championnats Jeunes –rappel des principes-, Nike). Haut Jura Formation fera une intervention sur l'apprentissage
2. Documents à projeter : validation des différents PPT (finances, budget, ...)
3. Listing des personnalités présentes ou excusées
4. Préparation pour le pot de fin de séance. Un appel sera fait par Jean-Louis MONNOT aux membres du CD.

CNDS (rappel) :

1. L'opération « coupon-foot » est reconduite avec une enveloppe de 7000 euros. Les clubs devront fournir la liste (non, prénom, année naissance) et une copie de l'ARS avant le 30 novembre. Le montant du coupon sera la valeur des 7000 euros divisée par le nombre de demandes. Cette somme étant versée en fin de saison.
2. Achat mutualisé : dossier en attente

Notes de frais :

Pour un meilleur suivi les notes de frais (validées par le président de commission) devront être fournies chaque mois (avant le 10 du mois en cours). En outre pour bénéficier d'un remboursement il faudra justifier d'un émargement à l'action (les présidents de commission sont invités à s'assurer de ce suivi), les distances (domicile/district) seront « pré-notées » sur les fiches.

Mise en application dès le mois d'octobre

Finances :

Vu l'évolution des comptes de ces deux derniers exercices la Commission des finances devra se pencher sur le statut financier et faire des propositions pour tendre à une répartition plus équitable des frais pour les clubs.

FAFA :

1. Les nouvelles modalités sont définies (voir article sur le site internet)
2. Les dossiers devront être déposés pour le 31 mars au plus tard

Relations avec les clubs :

1. Projet de faire des réunions regroupant au maximum 5 clubs en invitant des élus du secteur
2. Un point qui sera à l'ordre du jour : le BENEVOLAT
3. François RODRIGUEZ a fait une intervention à Saint-Laurent (intervention très appréciée)

Partenaires :

Suite au refus d'Intermarché d'être partenaire, c'est Super U qui sera le fournisseur (casse croûte réunions, goûter jeunes ...). Des cartes seront nécessaires pour faire les courses, le District sera doté d'un certain nombre de cartes pour que chaque commission dispose de la possibilité de faire ses courses.

U13 :

Mise en service de la FMI au mois de mars

Réunions :

Le 16-11 : deux réunions simultanées (Ligue : remise de récompenses et ADEME) qui représentera le District à la réunion de l'ADEME ? François BUNOD qui a suivi les travaux (préparation, réalisation et suivi) sera contacté

Divers :

Développement vidéo conférence : la ligue de Bourgogne Franche-Comté : ligue pilote

FFF : Développement du Foot à 5

- Financement d'infrastructures au sein des clubs ; 43 projets cofinancés depuis 3 saisons, dont 15 pour la saison 2016-2017.
- Partenariat avec les centres privés, sous forme de convention, afin d'étendre l'offre de pratique à l'ensemble de nos instances

Prochain CD : 11 novembre à 9H30

Prochain Bureau :

Le Président,

Michel SORNAY

Le secrétaire de séance,

Alain BOUVIER